

- 1) La biodiversité nocturne (chouettes, chauves-souris, papillons de nuit, ...) est souvent une partie oubliée du vivant. Pourtant, la majorité des espèces qui nous entourent sont partiellement ou totalement nocturnes et dépendent d'une nuit de qualité. Qu'évoque pour vous la biodiversité nocturne ? Êtes-vous sensible à ces enjeux ?

Je suis évidemment sensible à la problématique la biodiversité, qui inclut les animaux et les insectes nocturnes. Paris est néanmoins une des villes les plus denses au monde avec quelque 23 000 habitants au km², ce qui rend difficile la conciliation des dimensions environnementales, de confort et de sécurité. Pour autant, je prévois d'œuvrer pour que la Ville poursuive activement la mise en œuvre de l'action 20 du Plan Biodiversité adopté fin 2011, qui prévoit une adaptation de l'éclairage urbain pour en réduire les nuisances sur la biodiversité et ainsi contribuer à la « trame noire », indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes urbains.

- 2) Le projet Hulotte parisienne est un projet que j'ai initié individuellement, par envie et curiosité, sans financement et sur mon temps libre. Quel regard portez-vous sur ce type d'initiatives et comment envisagez-vous de les soutenir ? Pour vous, l'envie d'entreprendre est-elle importante à encourager ?

Je suis favorable à tout engagement citoyen et j'estime important que la Ville soutienne par des subventions les actions des associations visant à mieux connaître ou à préserver la biodiversité sur le territoire parisien.

- 3) Six principaux facteurs ont été identifiés comme pouvant expliquer la situation alarmante de la Chouette hulotte dans la capitale car ils constituent des menaces/pressions pour cet oiseau. Pour chacune de ces thématiques, énumérées ci-après de a) à f), pouvez-vous préciser dans quelle mesure elles vous parlent et, le cas échéant, quels moyens et actions comptez-vous mettre déployer les concernant à travers votre politique municipale ?

a) La Chouette hulotte est un oiseau des forêts. A Paris, ville réduite en surface et extrêmement dense, les espaces boisés sont rares et soumis à une pression d'urbanisation forte.

Thématique : préservation des surfaces boisées / actions de reboisements

Mon programme prévoit de supprimer progressivement la circulation automobile dans les bois de Boulogne et de Vincennes, avec à la clé la création de nouveaux espaces naturels sur l'espace viaire. Je mettrai également en œuvre l'action 3 du Plan Biodiversité, action qui prévoit la création d'îlots d'évolution naturelle avec une intervention anthropique réduite au minimum, la réduction de la fragmentation et du morcellement des bois et enfin le renforcement de leurs connections avec les réservoirs de biodiversité francilien, conformément aux objectifs du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. L'ensemble de ces actions sera bénéfique à la biodiversité en général et aux chouettes hulottes en particulier.

b) La Chouette hulotte niche essentiellement dans les cavités arboricoles, que l'on retrouve surtout dans les vieux arbres. Or, ces derniers sont souvent supprimés pour des raisons sanitaires ou de sécurité.

Thématique : conservation des vieux arbres / maintien du cycle complet chez les végétaux

Les vieux arbres sont pour des raisons de sécurité abattus. La Ville commence néanmoins, et je compte bien développer ce mouvement, à conserver certains arbres morts sur pied comme elle l'a fait sur le sentier nature qui vient d'être ouvert sur la petite ceinture dans le 15^{ème} arrondissement. Ailleurs, dans les grands jardins ou dans les bois, des tas de bois morts devront continuer à être laissés en place au sol, constituant un milieu écologique très riche et des habitats pour de nombreuses espèces.

c) La Chouette hulotte est une espèce sédentaire, qui se déplace peu. Aussi souffre-t-elle donc sans doute à Paris d'un manque de continuités écologiques lui permettant d'accomplir son cycle de vie ou



d'effectuer des échanges avec la périphérie de Paris.

Thématique : préservation / restauration d'un réseau écologique adapté à la Chouette hulotte

En outre, je précise que la Ville a lancé la mise en œuvre de l'action 7 du Plan Biodiversité portant sur l'élaboration d'un schéma des trames vertes et bleues. Je compte intégrer ce schéma dans le Plan local d'urbanisme (PLU). La préservation de la Petite Ceinture, linéaire de 32 km unique en son genre à Paris, est également un enjeu auquel j'accorderai la plus grande importance, afin de renforcer son rôle de corridor écologique.

d) La Chouette hulotte est un prédateur, qui se nourrit majoritairement de micromammifères. Or, à Paris, des poisons sont fréquemment utilisés pour limiter les populations de ces espèces considérées nuisibles. Ces pratiques peuvent alors provoquer des empoisonnements chez la Chouette hulotte, alors qu'elle constitue justement un régulateur naturel.

Thématique : limitation de l'usage des poisons / régulation des rongeurs par des méthodes alternatives

Je compte développer, comme cela se fait déjà dans d'autres villes, l'usage de chiens pour réguler la présence des rongeurs dans les parcs et jardins municipaux. Le label de gestion écologique des espaces verts EcoJardin, que la Ville de Paris a adopté, proscrit par ailleurs l'usage de produits chimiques dans les espaces verts, concernant notamment les poisons que vous évoquez. En travaillant avec les autres gestionnaires d'espaces verts parisiens, je souhaite mettre en œuvre l'action 16 du Plan Biodiversité dont l'un des objectifs est l'arrêt définitif de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse sur l'ensemble du territoire parisien.

e) En tant qu'espèce nocturne, la Chouette hulotte est adaptée à l'obscurité naturelle de la nuit. Or, à Paris, cette composante est très fortement remise en cause par l'éclairage artificiel des activités humaines.

Thématique : réduction de la lumière artificielle / préservation de l'alternance naturelle jour-nuit.

Voir ma réponse à la question 1

f) En tant qu'espèce nocturne, la Chouette hulotte utilise grandement le sens de l'ouïe pour communiquer ou repérer ses proies, en profitant du silence naturel de la nuit. Or, à Paris, les activités humaines (circulation routière notamment) sont génératrices d'une forte pollution sonore, y compris la nuit.

Thématique : réduction du bruit nocturne / préservation du silence naturel de la nuit.

La question de la réduction du bruit est une préoccupation essentielle de ma campagne. Tout d'abord, je souhaite poursuivre les travaux de revêtement anti-bruit sur le périphérique et réduire la vitesse à 50 km/h la nuit, ce qui permettra de diminuer drastiquement les nuisances sonores que subissent d'une part les habitant-e-s vivant à proximité du périphérique et d'autre part les animaux nocturnes à l'instar de la Chouette Hulotte.

En outre, ma volonté de réduire la place de la voiture et de favoriser les transports en commun permettra également de diminuer les nuisances sonores liées à l'utilisation de véhicules individuels.

- 4) La faune qui est active la nuit a souvent fait ou fait encore l'objet de projections négatives dans nos sociétés. La sensibilisation et l'éducation à la biodiversité nocturne permettent au public de dépasser ces préjugés et de mieux connaître ces espèces et leurs enjeux de préservation. Le calendrier annuel comporte plusieurs occasions de le faire (Fête de la nature, jour de la nuit, Fête de la science, Nuit de la chouette, ...). La sensibilisation du grand public à la Nuit est-elle prioritaire pour vous ? Qu'envisagez-vous dans votre programme sur ce sujet, notamment vis-à-vis des différents événements évoqués ci-dessus ?

La sensibilisation des urbains aux questions relatives à la nature en ville est en effet une étape essentielle pour favoriser une prise de conscience du rôle de la biodiversité, y compris urbaine et ordinaire, et son acceptation. Je suis tout à fait favorable à ces actions de sensibilisation à la nature et aux questions environnementales. La Ville de Paris participe déjà la Fête de la nature et à la Fête de la science et je compte bien qu'elle participe demain au Jour de la nuit et fasse tout pour faciliter l'organisation d'évènements dans le cadre de la nuit de la Chouette.

- 5) **L'une des actions phares du projet Hulotte est la pose de nichoirs : 17 sont actuellement installés dans plusieurs espaces verts de Paris (musées, hôpitaux, ...). Les nichoirs permettent d'offrir des cavités de nidification et sont aussi un outil pour suivre scientifiquement les couples de chouettes. A ce titre, la Municipalité de Paris a un rôle majeur à jouer compte tenu des espaces verts qu'elle possède (Bois de Vincennes et de Boulogne, parcs et jardins intramuros). En tant que Maire de Paris, soutiendriez-vous ou engageriez-vous la pose de nichoirs à Chouette hulotte dans les sites municipaux ?**

Je soutiendrai, via des subventions notamment dans le cadre d'initiatives associatives, toute initiative relative à la pose de nichoirs dans les espaces verts parisiens, pour les chouettes ou pour tout autre oiseau.

- 6) **Quelques lignes d'expression libre si vous souhaitez me faire part, par exemple, de votre impression sur le projet Hulotte parisienne (intérêt, critique, soutien, ...) ou tout autre remarque.**

Je suis favorable à toute initiative de sensibilisation à la question de la biodiversité en milieu urbain. La bataille pour enrayer l'érosion de la biodiversité ne pourra en effet être gagnée que si nous parvenons à convaincre les citoyen-e-s de son rôle indispensable et des nombreux services qu'elle rend dans la mesure où plus de 50% de la population mondiale vit aujourd'hui en ville et près de 90% en France.

